ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

VISION sur le lac

FÉVRIER 2017

Vers une ville intelligente !

Voilà!

Budget et taxation 2017

p. 4

Voilà !

p. 7

Camp de la relâche scolaire

p. 16

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Dans la dernière édition du bulletin *Vision sur le lac*, je concluais mon message sur les principales orientations du budget 2017, notamment la volonté de mon administration de respecter son engagement de maintenir toute hausse du compte de taxes moyen à un niveau égal ou inférieur à l'Indice des prix de consommation. Vous constaterez, dans les pages qui suivent, que nous avons tenu parole en adoptant un budget comportant une très faible variation du compte de taxes moyen de 5,05$, sans compter d'importants investissements dans notre qualité de vie collective.

À cet égard, je me réjouis du lancement de la nouvelle plateforme numérique *Voilà!*, accessible tant sur le Web que sur vos mobiles et sur vos tablettes, qui contribuera à améliorer le quotidien des Marthelacquoises et des Marthelacquois. Avec ce nouvel outil, vous aurez accès à votre dossier personnalisé de citoyen, dont votre compte de taxes, et vous pourrez nous signaler des problèmes non urgents avec votre appareil, à toute heure du jour ou de la nuit, qui pourront être traités encore plus rapidement. Plus de détails vous sont fournis dans ce numéro du *Vision sur le lac*.

L'ouverture officielle de la page Facebook de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac constitue, elle aussi, une excellente nouvelle pour favoriser le partage d'informations au sein de notre belle communauté. En effet, elle vous permettra, d'une part, d'être rapidement informés de l'actualité marthelacquoise et, d'autre part, de nous transmettre vos questions et vos commentaires.

En terminant, je vous rappelle que l'hiver est toujours présent et qu'il importe de respecter la réglementation sur le déneigement, notamment en ne soufflant pas la neige ni dans la rue ni chez le voisin, en plus de vous assurer de ne pas ensevelir les bornes-fontaines qui doivent demeurer dégagées en cas d'incendie. De plus, je vous encourage, pour votre sécurité, à adapter votre conduite aux conditions climatiques et routières qui peuvent changer très rapidement.

Bonne fin d'hiver!

La mairesse,

Me Sonia Paulus

VOTRE CONSEIL

François Robillard – DISTRICT 1
f.robillard@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Jean-Guy Lajeunesse – DISTRICT 2
jg.lajeunesse@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Centre local de développement (CLD)
Comité consultatif en environnement (CCE)
Comité de la famille
Tricentris centre de tri

Yves Legault – DISTRICT 3
y.legault@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité de circulation
Comité de la sécurité publique
Comité des finances et administration
Comité des incendies
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
Office régional d'habitation
Pavillon de la jeunesse
Régie d'assainissement des eaux
Régie de traitement des eaux usées

André Bessette – DISTRICT 4
a.bessette@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité consultatif d'urbanisme
Responsable du suivi des projets :
- Construction de la nouvelle bibliothèque
- Complexe aquatique
- Partenariat aréna

Services communautaires

Annie-Claude Lacombe – DISTRICT 5
ac.lacombe@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
CITL
Comité consultatif en environnement (CCE)
Comité d'action et de protection de la Sablière
Comité de la famille
Pavillon de la Jeunesse
Services communautaires/loisirs

François Racine – DISTRICT 6
f.racine@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité consultatif d'urbanisme
Comité de circulation
Comité de la sécurité publique
Comité des finances et administration
Comité sur les mesures d'urgence et la sécurité civile
Pavillon de la Jeunesse

Me Sonia Paulus – MAIRESSE
s.paulus@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité de sécurité publique
Comité des incendies
Comité des travaux publics
Office municipal d'habitation
Préfète de la MRC de Deux-Montagnes – Conférence régionale des élus des Laurentides
Responsable du Vision sur le Lac

Séances du conseil municipal

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu à 20 h les mercredis 8 février, 15 mars et 12 avril 2017.

TABLE DES MATIÈRES

Votre conseil ..... p. 2
Mairie (Services aux citoyens) ..... p. 3
Actualités ..... p. 4
Travaux publics et environnement ..... p. 8
Arts et culture ..... p. 10
Loisirs et vie communautaire ..... p. 14
Urbanisme ..... p. 19
Service de Police ..... p. 20
Service de sécurité incendie ..... p. 21
Organismes ..... p. 22

MAIRIE (SERVICES AUX CITOYENS)

SYSTÈME D'APPELS AUTOMATISÉS

Si vous souhaitez recevoir les appels automatisés de la Ville lors de situations d'urgence ou lorsque des messages importants doivent vous être transmis, vous devez vous inscrire à notre système d'appels automatisés. Il n'est jamais trop tard pour le faire ! Si vous nous transmettez vos coordonnées, vous pourrez recevoir nos messages sur votre téléphone à la maison, sur votre cellulaire ou encore sur votre boîte vocale.

Si vous souhaitez vous inscrire ou simplement vérifier que vos coordonnées sont enregistrées dans le système, nous vous invitons à écrire à info@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca ou à nous appeler au 450 472-7310.

Les citoyens malentendants sont invités à en faire mention dans leur courriel. Vous recevrez donc un message par courriel au lieu de recevoir un appel.

DÉJEUNERS DE LA MAIRESSE

Si vous souhaitez rencontrer votre mairesse en personne et discuter avec elle de différents sujets reliés à notre ville, vous avez l'occasion de le faire lors des déjeuners-causeries qui se tiennent le premier samedi du mois, de 9 h 30 à 11 h, à l'hôtel de ville. Que ce soit pour discuter d'un sujet qui vous tient à cœur, d'un projet, d'une suggestion ou d'une problématique, n'hésitez pas à participer. Il suffit d'appeler l'adjointe à la direction générale au 450 472-7310, poste 144, pour indiquer votre présence.

Les prochains Déjeuners de la mairesse auront lieu les samedis 11 février, 11 mars et 8 avril.

BUDGET 2017

Faible variation du compte de taxes et investissement dans la qualité de vie à Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Le budget des familles marthelacquoises profitera d'un répit en 2017 en vertu d'une faible variation du compte de taxes moyen.

La faible augmentation du taux de la taxe foncière résiduelle d'à peine 0,26% en 2017 (passant de 0,7555 par 100$ d'évaluation à 0,7575$), doublée de la baisse marquée de la taxe d'assainissement de 4,2% (de 0,0772$ par mètre carré à 0,0739$), conduit à une faible variation du compte de taxes moyen de 5,05$. De plus, les tarifs pour les ordures ménagères (230$), l'eau potable (110$) et les égouts sanitaires (71$) sont tous gelés en 2017.

Investir dans la qualité de vie

En plus de ces excellentes nouvelles, la Ville prévoit d'investir dans différents projets inscrits au Programme triennal d'immobilisations (PTI) en 2017. Nous donnerons ainsi le coup d'envoi à la construction d'une nouvelle bibliothèque municipale, derrière l'hôtel de ville, représentant un investissement de 7,3M$, et pour lequel nous sommes dans l'attente d'une subvention. De plus, nous aménagerons trois nouveaux terrains de tennis au Parc municipal au coût de 650000$. La Ville implantera aussi, en 2017, un sentier éclairé autour de l'ancienne sablière adjacente au Parc municipal, pour un montant de 650000$. L'administration marthelacquoise injectera 268508$ dans l'aménagement et l'amélioration des parcs de son territoire, afin de satisfaire les attentes de leurs différents usagers. Des feux de circulation seront installés à l'angle du chemin d'Oka et de la rue de l'Érablière afin de sécuriser l'intersection, au coût de 850000$.

Le conseil municipal donnera aussi le coup d'envoi, en 2017, aux travaux de construction d'un nouvel écocentre, au coût de 205000$, afin de permettre à la population de se départir des matières non acceptées dans les collectes existantes. On pourra, notamment, y apporter des matériaux secs, des résidus verts, des matières recyclables ainsi que des résidus domestiques dangereux (RDD).

Pour atteindre ces cibles, notamment en ce qui concerne la capacité de payer des citoyennes et des citoyens, l'administration de la mairesse Paulus s'est assurée d'appliquer une saine gestion des deniers publics. Cette vision, qui est la nôtre depuis que je suis mairesse, protège l'excellente santé financière de notre Ville, en plus de favoriser un développement harmonieux du territoire. Je suis fière de notre gestion des 11 dernières années qui se traduit, entre autres, par la réduction de la dette nette à long terme de 40%.

TAXATION

	2017	2016
TAXE RÉSIDUELLE	0,7575 $ par 100 $ d'évaluation	0,7555 $ par 100 $ d'évaluation
TAXE D'EAU RÉSIDENTIELLE	110 $	110 $
TAXE D'ORDURE RÉSIDENTIELLE	230 $	230 $
TAXE D'ÉGOUT SANITAIRE	71 $	71 $
TAXE D'ASSAINISSEMENT	0,0739 $ par mètre carré	0,0772 $ par mètre carré

RÉPARTITION DU TAUX DE TAXES

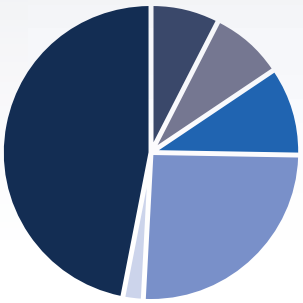

- Autres dépenses générales de la Ville — 0,3548 $
- Remboursement du service de la dette de l'ensemble du territoire — 0,0569 $
- Quote-part des dépenses du Service de la prévention des incendies — 0,0618 $
- Quote-part de la Ville relative aux dépenses (CITL, MRC, CMM, AMT) — 0,0728 $
- Quote-part des dépenses du Service de police — 0,1956 $
- Quote-part des dépenses du Service de répartition 911 — 0,0156 $

BUDGET 2017
Dépenses

- 11 % Administration générale
- 1 % Greffe
- 22 % Sécurité publique
- 20 % Transport
- 17 % Hygiène du milieu
- 3 % Aménagement, urbanisme et développement
- 15 % Loisirs et culture
- 10 % Frais de financement
- 1 % Transfert aux activités d'investissement et affectations

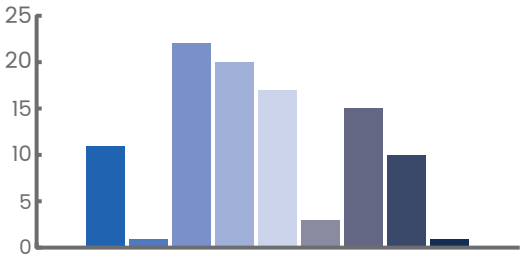

TAXES MUNICIPALES 2017

Premier versement

Veuillez noter que le premier versement du compte de taxes 2017 doit être acquitté au plus tard **le mercredi 1er mars.** Il est important de joindre le coupon détachable à votre paiement.

Prochains versements

Jeudi 1er juin
Vendredi 1er septembre
Mercredi 1er novembre

CONTRÔLE ANIMALIER

Veuillez prendre note que le contrat pour le contrôle animalier sur le territoire de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, pour l'année 2017, a été octroyé à Inspecteur Canin inc.

Voici leurs coordonnées :

Inspecteur Canin inc.
3124, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac
J0N 1P0
450 974-0462

Ces derniers ont les mêmes responsabilités qu'auparavant, soit : patrouiller dans la ville, recueillir les animaux abandonnés, prêter des cages, etc.

SUBVENTION À L'ACHAT DE COUCHES RÉUTILISABLES

Pour une cinquième année consécutive, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac encourage l'utilisation de couches réutilisables afin de réduire l'enfouissement. En effet, elle accorde aux parents d'enfants de moins de 18 mois qui résident sur son territoire une aide financière pour l'achat de ces couches. En 2016, 54 familles ont opté pour l'utilisation des couches réutilisables et ont reçu un remboursement dans le cadre de ce programme. En 2015, ils étaient 38. C'est une belle augmentation !

Comment vous faire rembourser ?

Sur présentation d'une preuve d'achat (facture originale ou reçu de caisse valide d'un commerçant) de couches réutilisables de 200 $ et plus, avant les taxes, les familles participantes recevront un remboursement de 150 $ par enfant, une fois par année. Une limite d'un remboursement de couches réutilisables par enfant et par année civile s'applique, selon les fonds disponibles.

Si vous souhaitez obtenir un remboursement, téléchargez le formulaire approprié sur le site Web de la Ville et présentez-vous à l'hôtel de ville muni des documents demandés.

http://www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca/images/formulairecouchesreutilisables.pdf

PROGRAMME *UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES*

Un geste écologique pour souligner l'arrivée de votre enfant

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac invite les heureux parents d'un nouveau-né à faire un geste écologique et symbolique pour souligner cette naissance. En effet, la Ville a mis sur pied, en 2005 le programme *Une naissance, un arbre,* et l'a bonifié en 2011 pour *Une naissance deux arbres,* une belle initiative environnementale. Les familles inscrites recevront une essence d'arbre préalablement choisie qu'ils devront planter sur leur propriété ou à l'intérieur des limites de la ville. Pour chaque arbre remis, un deuxième sera planté par la Ville dans une placette ou un espace vert du territoire.

Comment fonctionne le programme ?

Certaines conditions d'admissibilité s'appliquent. Si vous souhaitez souscrire à ce programme, vous êtes invités à télécharger le formulaire d'inscription sur le site Web de la Ville, au www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca, et à vous présenter à l'hôtel de ville muni de ce formulaire rempli ainsi que des documents suivants :

- une pièce justificative indiquant la date de naissance ou d'adoption de l'enfant ;
- un document prouvant que l'un des deux parents résidait à Sainte-Marthe-sur-le-Lac au moment de la naissance ou de l'adoption ;
- la carte du citoyen valide.

Afin de compléter l'inscription de votre enfant, vous devez faire parvenir une photographie en couleurs de l'enfant — en format .JPEG de préférence, de 1 800 à 4 000 pixels et une résolution minimale de 300 ppp — à l'adresse m.poirier@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca. Cette photo sera utilisée pour produire le certificat.

La date limite pour s'inscrire au programme et recevoir l'arbre cet automne est **le vendredi 1er septembre 2017**. La cérémonie de remise des certificats est prévue en octobre 2017, la distribution des arbres se fera une semaine après la remise des certificats.

VERS UNE VILLE INTELLIGENTE AVEC *VOILÀ !*

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est fière d'annoncer son adhésion à la nouvelle plateforme de communication citoyenne de ville intelligente *Voilà !*

«La plateforme *Voilà !* est l'outil idéal pour faciliter l'interaction entre la Ville et ses citoyens. Ceux-ci pourront non seulement avoir leur dossier citoyen personnalisé où ils auront accès à toutes les informations municipales les concernant, dont leur compte de taxes, mais ils pourront également prendre connaissance des dernières nouvelles de la Ville», explique la mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Me Sonia Paulus.

La plateforme est conçue pour offrir aux citoyens un accès facile à leurs informations ainsi que la possibilité d'effectuer des transactions en ligne afin de s'inscrire aux activités organisées par la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. De plus, elle permet de signaler un problème au moyen d'une requête acheminée directement aux responsables de la Ville. La plateforme rend possible la centralisation d'une grande majorité de services municipaux aux citoyens.

Grâce à l'application mobile, les citoyens peuvent interagir avec la communauté quand ils le désirent, où ils le désirent et sur n'importe quel appareil ; ordinateur, tablette ou téléphone intelligent. De plus, *Voilà !* offre la possibilité d'effectuer des sondages auprès des citoyens sur différents sujets et d'obtenir la rétroaction rapide des citoyens.

Tous les citoyens de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac peuvent désormais se créer leur profil sur le portail Web *Voilà !* et sont invités à télécharger l'application mobile pour bénéficier de tous les avantages de la plateforme.

Pour obtenir plus d'informations sur les différentes fonctionnalités de cette plateforme et pour vous inscrire, visitez le site Web de la Ville au www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

Voilà ! c'est :

- Un dossier citoyen personnalisé avec accès à toutes vos informations citoyennes ;
- Un fil de nouvelles et le calendrier de la Ville ;
- Des transactions en ligne : inscriptions faciles aux activités de la Ville et calendrier personnalisé ;
- Interaction avec la communauté comprenant requête en ligne et sondage auprès des citoyens.

On n'arrête pas le progrès, on embarque avec vous !

MAINTENANT SUR FACEBOOK !

La Ville profite du lancement de la nouvelle plateforme *Voilà !* pour mettre en ligne sa page Facebook et son compte Twitter, et ce, afin d'offrir à ses citoyens une proximité et une interaction plus étroite avec l'administration municipale et ses élus. Elle diffusera les nouvelles concernant la Ville tout en recueillant les commentaires et les questions de ses citoyens. Ainsi, vous aurez accès, à même votre fil de nouvelles Facebook et Twitter, aux plus récentes nouvelles de votre Ville afin de ne rien manquer dans votre communauté.

Retrouvez-nous sur Facebook :
www.facebook.com/vsmsll

Suivez-nous sur Twitter :
www.twitter.com/vsmsll

RAPPELS IMPORTANTS

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

Nous avons constaté que plusieurs citoyens enlèvent la neige qui se trouve sur leur propriété en l'envoyant directement dans la rue. C'est pourquoi nous vous rappelons que vous devez vous assurer qu'aucun obstacle pouvant nuire au bon déroulement des opérations de déneigement n'encombre la rue et que la neige ne soit pas déposée sur :

- les chemins publics ;
- les trottoirs ;
- les sentiers récréatifs ;
- les emprises de rue ;
- les places publiques ;
- les terrains privés (à moins d'avoir le consentement du propriétaire) ;
- les bornes d'incendie.

Par mesure de sécurité, nous vous rappelons également qu'il est très important que les bornes-fontaines soient accessibles en tout temps afin de ne pas nuire aux interventions d'urgence (pompiers et autres). C'est pourquoi il est strictement interdit de mettre de la neige sur celles-ci lorsque vous déneigez votre terrain.

Par ailleurs, on ne peut créer sur un terrain privé un amoncellement de neige ou de glace de nature à obstruer la vue des piétons et des automobilistes en bordure de la voie publique ou aux intersections. Si vous avez confié l'enlèvement de la neige sur votre propriété à un entrepreneur ayant obtenu un permis de la Ville, convenez avec lui du meilleur endroit où déposer la neige, afin qu'il ne la souffle pas sur l'emprise de rue, dans la rue ou sur le terrain du voisin.

RÉPARATION DE TERRAINS

Si votre terrain a subi des dommages lors des opérations de déneigement, vous devez en informer le Service des travaux publics et entretien du territoire, avant le 1er mai, en téléphonant au 450 623-5798, poste 111, ou en envoyant un courriel à info@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

BILAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2016

Encore une fois cette année, la quantité de déchets domestiques a diminué. On peut présumer que les citoyens consomment moins et mieux, ce qui a un effet sur les quantités de déchets ainsi que les matières qui se retrouvent au recyclage. Ces résultats positifs s'expliquent aussi par la mise en place de la 3e voie depuis août 2015.

VOICI LE BILAN EN BREF :

235 kg/citoyen ▼ **67** kg/citoyen
de déchets ultimes générés

aucune variation au niveau des matières recyclables récupérées

91 kg/citoyen ▼ **2** kg/citoyen
de matières recyclables générées

122 kg/citoyen ▲ **38** kg/citoyen
de matières organiques générées

▲ **48 %**
des matières organiques valorisées

212 tonnes
de matières résiduelles détournées de l'enfouissement.

▼ **26 %**
des déchets voués à l'enfouissement

Nous sommes près d'atteindre l'objectif soit de diminuer de 50% la quantité de déchets enfouis et d'atteindre 3054 tonnes. Nous avons enfoui 4207 tonnes en 2016, soit 1098 tonnes de moins qu'en 2015.

BRAVO POUR VOS EFFORTS CONSIDÉRABLES !

DU NOUVEAU !

VIDÉOS SUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La Ville a produit deux courtes vidéos comprenant des astuces pour rendre l'expérience de l'utilisation de vos bacs simple et agréable et vous aider à maximiser vos gestes de récupération. Ces vidéos sont disponibles sur la page Facebook de la Ville.

/ vsmsll

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Horaire d'hiver

N'oubliez pas que la collecte des matières organiques a lieu le 3e lundi du mois jusqu'à la fin du mois de mars. L'horaire régulier du lundi reprendra le 3 avril.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Il est important de vider le Publisac de son contenu dans votre bac de recyclage et de faire un sac de sacs avec l'emballage.
Vous désirez vous départir de vos lumières de Noël (avec filage) ? Venez les porter gratuitement au garage municipal durant les heures d'ouverture et nous les récupérerons adéquatement.

Auteur : Jean-Jacques Pelletier
Titre : *Bain de sang*
Éditions : Hurtubise

Résumé : Un bain. Du sang. Un cadavre qui baigne dans le sang... Beaucoup de sang. Beaucoup trop pour une seule personne. D'où vient tout ce sang ? Où sont les autres corps ? Pourquoi le bain est-il exposé dans une vitrine ? Au cours de son enquête, l'inspecteur Henri Dufaux croisera notamment des trafiquants d'êtres humains, un mafieux pianiste et philosophe, un ministre adepte de galipettes thaïlandaises, une psychanalyste gentiment sarcastique et un producteur porno qui veut sauver l'Occident... Croiseront également son chemin : un militaire multidécoré résolument misogyne, une icône de l'art hypercollectif, un pasteur pro-vie qui se prend pour mère Teresa et un homme d'affaires ayant la conscience d'un requin qui aurait suivi des cours de droit... Dufaux tombera aussi sur un nombre inquiétant de cadavres, en plus de devoir composer avec l'étonnante Lydia Balco, accessoirement directrice adjointe au SCRS. Par chance, pour l'épauler, il pourra compter sur son épouse, récemment décédée.

Auteur : Pasqual Romano
Titre : *365 tours de magie pour toute l'année*
Éditions : Fleurus

Résumé : Un tour de magie par jour, du plus simple au plus spectaculaire pour découvrir les secrets des professionnels.

HEURE DU CONTE

Pour les 3 à 8 ans
Au centre communautaire

L'heure du conte est une belle activité culturelle et littéraire, qui comprend la lecture de contes selon une thématique amusante. Les enfants peuvent venir en pyjama et apporter leur toutou préféré ! L'inscription se fait maintenant en ligne au www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca. La carte du citoyen valide est obligatoire.

Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-résidents (carte du non-résident obligatoire).

Contes de la Saint-Valentin :
mardi 14 février à 18 h 45
Contes de poissons :
mardi 21 mars à 18 h 45
Contes de Pâques, lapins et chocolat :
mardi 18 avril à 18 h 45

BÉBÉLITOUT

Pour les 12 à 36 mois.
Jeudis 9 février et 13 avril à 10 h.
À la bibliothèque

Cette activité présentée par le Carrefour péri-naissance et familial permet aux tout-petits de découvrir les livres à travers de très belles histoires qui leur sont racontées. Des jeux et des bricolages s'ajoutent à l'activité, toujours selon un thème amusant (saisons, fêtes, etc.).

Inscription en ligne :
ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-résidents. Votre enfant doit posséder une carte de citoyen ou du non-résident valide.

ATELIER D'ÉVEIL AUX LIVRES ET À LA MUSIQUE

Pour les 6 à 18 mois
Samedis 18 mars et 13 mai, à 9 h 15 à 9 h 45, à la bibliothèque.

Les ateliers éveillent les sens des bébés à l'aide de chansons, d'instruments de musique, de livres en carton ou en tissu, de marionnettes et d'objets à regarder ou à toucher. Les thèmes de cette activité sont reliés à l'univers qu'ils connaissent : manger, dormir, prendre son bain, jouer, se faire câliner, etc. L'animatrice de cet atelier parent-enfants est formée en animation pour tout-petits.

Inscription en ligne :
ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-résidents. Votre enfant doit posséder une carte de citoyen ou du non-résident valide.

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lundi, mardi et jeudi, 14 h à 20 h
Mercredi et vendredi, 10 h à 20 h
Samedi, 10 h à 16 h
Dimanche, 13 h à 16 h

Jusqu'au 31 mai. La chute à livres demeure disponible en tout temps pour le retour des documents.

BRICOLAGE DE PÂQUES : LA PEINTURE EN PAPIER RECYCLÉ

Pour les enfants âgés de 5 à 12 ans
Dimanche 9 avril, à 10 h.
Au centre communautaire.

Après une présentation sur la fabrication du papier, les enfants feront une œuvre utilisant le papier comme médium. L'œuvre est ensuite présentée dans de jolis cadres que les enfants pourront aussi décorer.

Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-résidents. Carte du citoyen ou du non-résident obligatoire.

Inscription en ligne :
ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Le rat Biboche est de retour ! Les activités de ce club de lecture se dérouleront à la bibliothèque municipale, du 6 mars au 5 mai. C'est l'occasion pour les enfants de 3 à 6 ans de découvrir l'univers passionnant de la lecture, grâce à une grande variété d'albums de qualité particulièrement adaptés à leurs âges. En adhérant gratuitement à ce club, les enfants ont la chance de participer à de nombreux tirages. Pour inscrire votre enfant au club, présentez-vous à la bibliothèque à compter du 6 mars. Un cahier d'activités sera remis à chaque participant !

SPECTACLE DE CLÔTURE

Le spectacle de théâtre musical intitulé *Gargrouille la grenouille*, animé par le Théâtre de la Petite Valise, aura lieu le mercredi 26 avril, à 18 h 30, au Pavillon de la Jeunesse.

Gargrouille, une farfelue grenouille, est bien triste aujourd'hui. Son papa Quenouille exige qu'elle mange des insectes pour bien grandir. Elle y voit là un crime : ces bestioles ne sont-elles pas ses meilleures amies ? Et pour multiplier son malheur, une catastrophe s'annonce. Les humains vont construire un stationnement pour d'énormes bibittes roulantes sur le royaume de Ste-Whippet !

UNE NAISSANCE, UN LIVRE

Dès sa naissance, offrez à votre enfant un abonnement à la bibliothèque municipale, et inscrivez-le au programme *Une naissance, un livre*. Vous obtiendrez gratuitement un ensemble-cadeau comprenant un livre cartonné pour tout-petits de la collection Galette, un disque de comptines et de chansons, le guide pour tout-petits de Communication-Jeunesse et un exemplaire du magazine *Enfants Québec* pour papa et maman.

Les enfants marthelacquois âgés d'un an ou moins qui sont abonnés à la bibliothèque municipale sont admissibles au programme sur présentation d'une pièce justificative indiquant leur date de naissance. Pour vous inscrire à ce programme, vous n'avez qu'à vous présenter à la bibliothèque.

Renseignements : 450 472-7310, poste 101.

COUP DE CŒUR DU CLUB DE LECTURE – GROUPE DU JEUDI

Titre : *L'Autre Reflet*
Auteur : Patrick Senécal
Éditions : Alire

Il s'appelle Michaël Walec et il rêve de publier un roman noir – un bon, un vrai ! Alors, depuis trois ans, le soir, après avoir donné ses cours de français aux détenues de l'Établissement Joliette pour femmes, il bûche sur son manuscrit. Et quand il visite les Salons du livre, il se dit que, un jour, lui aussi fera partie de la grande famille des écrivains. Mais, depuis quelque temps, alors qu'il s'acharne à réécrire les scènes pivots de l'intrigue, force lui est d'admettre que, malgré son indéniable talent littéraire, il n'arrive pas à insuffler à son manuscrit ce «petit quelque chose» qui en ferait un bon, un vrai, un «excellent» roman noir. Or, ce petit quelque chose, Michaël le découvre un jour dans une nouvelle «très mal écrite» d'une de ses étudiantes, Wanda Moreau, qui y relate l'assassinat pour lequel elle a été condamnée. Une étrange relation s'installe aussitôt entre la meurtrière, avide des conseils littéraires de son professeur, et l'apprenti écrivain, fasciné par cette femme qui a connu la vraie noirceur. Pourtant, quand Michaël réussit à insuffler l'élan qui manquait à son roman grâce à Wanda, il ne lui en dit rien. Car, après tout, elle n'est pour lui qu'une source d'inspiration... L'Autre Reflet. À travers un thriller noir qui nous entraîne au plus profond de l'abîme, Patrick Senécal s'interroge sur la création littéraire, le milieu du livre et le succès commercial.

Source : www.archambault.ca

COUP DE CŒUR DU CLUB DE LECTURE – GROUPE DU MARDI

Titre : *Les secrets de l'île*
Auteur : Viveca Sten
Éditions : Albin Michel

Une froide journée de septembre, l'étudiant Marcus Nielsen est retrouvé mort dans son appartement de Nacka. Tout semble indiquer un suicide. Mais sa mère, convaincue qu'il a été assassiné, supplie la police de ne pas classer l'affaire. Quand l'inspecteur Thomas Andreasson commence à enquêter, les pistes semblent mener à la base militaire de Korsö, devant l'île de Sandhamn, où le corps d'un autre homme vient d'être retrouvé. Contactée par Thomas, Nora Linde qui, depuis sa séparation passe beaucoup de temps sur l'île, essaie d'en savoir plus sur cette base fortifiée où, pendant des décennies, ont été formées les unités d'élite des chasseurs côtiers. Y a-t-il dans ce passé-là quelque chose qui ne doit à aucun prix surgir au grand jour ?

Numéro 1 sur la liste des best-sellers en Suède, la nouvelle enquête de l'inspecteur Thomas Andreasson et de Nora Linde, le couple qui a inspiré la célèbre série télévisée *Meurtres à Sandhamn* diffusée sur Arte.

Cloîtrés sur une parcelle de terre isolée dont l'accès est d'ailleurs toujours formellement interdit aux visiteurs, ces hommes étaient soumis à un entraînement particulièrement rigoureux, leur résistance au stress devant être testée jusqu'à l'extrême pour en faire de redoutables guerriers. « Je me suis alors demandé ce qu'ils avaient bien pu vivre là-bas, précise Viveca Sten. Je me suis aussi demandé ce qu'il s'était peut-être passé lorsque l'esprit de l'un d'eux avait été plus difficile à casser que les autres. »

Ce roman policier, bien construit, nous tient en haleine du début à la fin. Il évoque des répercussions contemporaines de faits survenus il y a plus de 40 ans.

Bonne lecture !

IMPORTANT – BRIS DE LIVRE

Il arrive malheureusement qu'un livre de la bibliothèque municipale soit endommagé lorsqu'il est emprunté. Si tel est le cas, merci de ne pas procéder à la réparation, au risque de le détériorer davantage.

BRAVO POUR LE SALON DU CADEAU

Le dimanche 4 décembre dernier a eu lieu le 2e Salon du cadeau de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Plusieurs personnes ont visité le salon et ont ainsi encouragé les artisans de chez nous tout en trouvant des cadeaux de Noël personnalisés et originaux pour leurs proches. Merci à tous les artistes, les artisans, les commerçants et les visiteurs de leur participation.

CLUB DE LECTURE POUR ADULTES

Mardi, à 10 h et jeudi, à 20 h

La saison d'hiver du club de lecture est en cours. Une employée de la bibliothèque anime cette activité pendant laquelle les participants partagent leurs coups de cœur littéraires autour d'un café. Vous pouvez vous joindre au club de lecture en tout temps en vous inscrivant à la bibliothèque, 450 472-7310, poste 101. Gratuit pour les citoyens, 10 $ par session pour les non-résidents. La carte du citoyen ou du non-résident est obligatoire.

DÉFI SANTÉ

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac vous invite à participer au Défi Santé, qui vise l'amélioration des habitudes de vie. Conformément aux objectifs de ce programme, la Ville vous encourage à vous alimenter sainement, à être physiquement actifs et à rechercher l'atteinte d'un équilibre de vie optimal. Le Défi Santé, c'est le rendez-vous annuel qui invite tous les Québécois à mettre leur santé en priorité. Concrètement, les participants s'engagent à poser des gestes simples pendant six semaines, du 30 mars au 10 mai, pour atteindre trois objectifs :

- Manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour,
- Bouger au moins 30 minutes par jour (et pour les jeunes, c'est au moins 60),
- Favoriser son sommeil chaque jour.

Inscrivez-vous dès maintenant sur le site www.defisante.ca : trucs, recettes et vidéos vous attendent. Un coup de pouce motivant pour poser des gestes santé. Surveillez la programmation des activités offertes par la Ville en consultant notre site Web.

Astuce ! Utilisez notre carte interactive pour découvrir les nombreux espaces verts, les parcs et les pistes cyclables du territoire : www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca/carte-du-territoire.

GRATUIT !

DÉFI ACTIF AVEC CARDIO PLEIN AIR — 2 AVRIL

Dans le cadre du Défi Santé, le Service des loisirs et de la vie communautaire vous invite au Défi actif avec Cardio Plein air, qui se déroulera dans le stationnement du Parc municipal (3100, rue Laurin). Un entraînement de 60 minutes donné par Cardio Plein Air est offert gratuitement à toute la population.

Les entraîneurs qualifiés vous feront vivre une expérience inoubliable. L'objectif : rassembler le plus de citoyens possible afin de bouger à l'extérieur ! Gratuit et ouvert à tous, petits et grands. Une belle occasion de bouger en famille. Des prix de participation seront tirés à la fin de l'activité. C'est un rendez-vous le dimanche 2 avril à 10 h 30 !

CLUB DE MARCHE DU DÉFI SANTÉ

Le jeudi matin, du 30 mars au 4 mai, dès 9 h, venez marcher en groupe avec un éducateur spécialisé en activité physique. C'est l'occasion rêvée de rencontrer de nouvelles personnes, de découvrir la ville et, bien sûr, de bouger ! Inscrivez-vous pour seulement 25 $ en vous rendant au www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca/ ou en vous inscrivant en personne au centre communautaire. Le départ se tiendra au Pavillon de la Jeunesse chaque semaine. Bonne marche !

HORAIRE DES PATINOIRES EXTÉRIEURES

	AVEC SURVEILLANCE	SANS SURVEILLANCE
	Chalet du Parc municipal 3100, rue Laurin	Parc Clair de lune, 333, 6e Avenue Parc Roland-Laliberté, 25, 13e Avenue Parc Maurice-Binette, 60, 31e Avenue Parc des Anges, rue des Anges Érablière, entre le 252 et le 254 de l'Érablière
Horaire régulier		
Du lundi au vendredi	16 h à 22 h	PATINAGE LIBRE PATINOIRE ÉCLAIRÉE JUSQU'À 22 h
Samedi	10 h à 22 h	
Dimanche	10 h à 22 h	
RELÂCHE SCOLAIRE DU 27 FÉVRIER AU 3 MARS 2017 INCLUSIVEMENT		
Du lundi au vendredi	10 h à 22 h	PATINAGE LIBRE PATINOIRE ÉCLAIRÉE JUSQU'À 22 h

Lors de tempêtes ou de mauvais temps, le chalet municipal sera fermé. Aucun flânage ne sera toléré dans les chalets municipaux.
Renseignements : 450 472-7310, poste 145.

FORMATION EN PREMIERS SOINS

Le dimanche 20 novembre dernier, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac offrait gratuitement à ses citoyens une formation en premiers soins et RCR. Une quarantaine de Marthelacquois sont donc repartis avec une certification valide pour deux ans et, surtout, les acquis nécessaires pour intervenir en cas de situation d'urgence. La prochaine formation aura lieu cet automne, tous les renseignements pour y participer seront indiqués dans le bulletin concerné.

FÊTE DES AÎNÉS 2016

Succès pour cet événement apprécié par les Marthelacquois

C'est dans une atmosphère empreinte de joie et de convivialité que plus de 400 citoyens âgés de 65 ans et plus se sont rassemblés, le 7 décembre dernier, à l'occasion de la traditionnelle Fête des aînés au centre communautaire. Au menu : repas traditionnel, cadeaux, photo avec le père Noël, animation et danse. Tout était en place pour réchauffer la salle !

Pour une première fois cette année, deux services de repas étaient offerts aux participants, un pour le dîner et le second pour le souper. Une formule qui a plu aux convives et a permis à plus de Marthelacquois de profiter de cet événement populaire.

À cette occasion, nous avons souligné les 90 ans de plusieurs de nos concitoyens. Nous leur souhaitons encore de belles années dans notre ville !

Nous tenons à remercier notre commanditaire principal, Chartwell, L'Unique résidence pour personnes âgées, ainsi que nos nombreux partenaires et bénévoles qui ont contribué à faire de cet événement un succès.

CAMP DE LA RELÂCHE SCOLAIRE

INSCRIPTIONS :

Pour les enfants de maternelle à la 6e année

30 JANVIER AU 12 FÉVRIER

Le Service des loisirs et de la vie communautaire est fier d'offrir encore une fois cette année le camp de la relâche scolaire. Au programme : bricolage, jeux d'intérieur et de plein air, activités sportives et plusieurs surprises ! Une semaine de pur plaisir attend vos enfants qui auront également la chance de participer à plusieurs activités optionnelles.

Le service de garde est inclus.

Pour les non-résidents, tous les coûts sont majorés de 100 %.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions au camp de la relâche se déroulent du 30 janvier au 12 février, en ligne ou en personne au centre communautaire durant les heures d'ouverture. L'inscription en ligne est priorisée. Rendez-vous sur le site Web de la Ville au www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca à cet effet. Ayez en main la carte du citoyen ou non-résident valide de la personne à inscrire. Une fois l'inscription remplie, vous recevrez par courriel la fiche santé à remplir pour chacun des enfants inscrits.

Dates : 27 février au 3 mars

Coût pour la semaine : 125 $ (du lundi au vendredi)

Coût à la journée : 30 $

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Horaire du camp :
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h

Horaire du service de garde inclus :
du lundi au vendredi,
de 6 h 30 à 8 h 30, et de 16 h à 18 h

Lieu du camp et du service de garde : École Liberté-Jeunesse

Pour tous les détails, visitez : www.vsmsll.ca/camp-relache-2017

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? Appelez-nous au 450 472-7310, poste 145.

ACTIVITÉS OPTIONNELLES

Personnalisez la semaine de relâche de votre enfant en y ajoutant une ou plusieurs activités optionnelles (moyennant des frais supplémentaires).

TECHNO-CONSTRUCTION-RIGOLO	DÉCORATION BISCUITS	GLISSADES SUR TUBES	INITIATION AU CIRQUE	CLUB DES DÉBROUILLARDS
Lundi **27 février** 13 h à 15 h	Mardi **28 février** 13 h à 14 h 30	Mercredi **1er mars** 8 h 30 à 16 h	Jeudi **2 mars** 9 h à 15 h 30	Vendredi **3 mars** 9 h 30 à 11 h 30
18$	10$	38$ Autobus inclus	17$	16$
Maternelle à 3e année	2e à 6e année	Maternelle à 6e année	Maternelle à 6e année	Maternelle à 6e année
École Liberté-Jeunesse	École Liberté-Jeunesse	Glissades des Pays-d'en-Haut	École Liberté-Jeunesse	École Liberté-Jeunesse
Conçu pour les passionnés de bidules qui roulent, qui volent, qui tournent, qui se construisent et, surtout, que l'on peut monter soi-même. Idéal pour les futurs mécanos, ingénieurs et physiciens. Au programme : Magic Nuudles, circuits de billes, construction de cabanes et de catapultes.	Ce délicieux dessert se transformera sous vos mains en véritable œuvre d'art! Coccinelle, fleur, chenille ne sont que quelques exemples de résultats des biscuits que vous rapporterez à la maison.	Préparez-vous à passer une journée mémorable aux Glissades des Pays-d'en-Haut. Les plus petits comme les plus grands s'amuseront à glisser sur les magnifiques pentes! Une belle journée en plein air vous attend! Alors, n'attendez plus et réservez votre place dès maintenant pour une journée mémorable!	Une belle journée artistique, sportive et diversifiée! Grâce aux professeurs spécialisés, vous pourrez explorer la jonglerie, les acrobaties, les appareils aériens, le monocycle et bien plus! C'est une journée idéale pour découvrir une nouvelle passion!	Le Club des débrouillards propose aux jeunes de s'initier concrètement à l'univers scientifique, par le biais d'expériences variées et amusantes. Les animateurs sont spécialement formés pour piquer la curiosité des jeunes et les amener à faire des découvertes grâce à la manipulation et à l'expérimentation.

ASSOCIATION DE BASEBALL MINEUR DU LAC DES DEUX-MONTAGNES

Inscriptions pour l'été 2017

Futur Cardinal, il est maintenant le temps de t'inscrire pour jouer au baseball cet été. Si tu es né entre le 1er janvier 1999 et le 31 décembre 2012, les Cardinals sont en période de recrutement.

Que tu aies déjà joué ou non, nous avons une place pour toi! Il suffit de suivre les instructions ci-dessous pour faire partie de notre merveilleuse association.

Pour t'inscrire et obtenir plus d'informations, tu n'as qu'à remplir la fiche d'inscription 2017 sur notre site Web au www.admldm.com.

Pour toute question, tu peux nous joindre au 514 795-2387 ou par courriel cardinals.abmldm@outlook.com.

Fais vite, les entraînements en gymnase commencent le 11 février prochain et la saison, le 15 mai prochain.

PROGRAMMATION PRINTEMPS 2017

Surveillez la programmation printemps 2017 sur notre site Web. Les inscriptions se tiendront en ligne et en personne dès le lundi 27 mars à 8 h 30.

LA RELÂCHE SCOLAIRE À LA CARTE

Tu es à la maison durant la semaine de relâche et tu as envie d'une activité spéciale ? Ces ateliers sont pour toi !

DÉCORATION DE BISCUITS

8 ans et plus
Mardi 28 février de 9 h 30 à 11 h
Pavillon de la Jeunesse
10 $

Venez décorer des biscuits « designer » qui vous mettront l'eau à la bouche ! Une enseignante de profession et passionnée de décoration de gâteaux partagera avec vous son amour pour les biscuits ! Arrivez les mains vides et repartez avec quatre biscuits uniques à vous, qui seront certainement aussi beaux que délicieux !

FABRICATION D'UN FOULARD AU TRICOTIN

8 ans et plus
Lundi 27 février
et jeudi 2 mars de 13 h à 15 h
Au centre communautaire
5 $

Le Cercle des Fermières vous accueille pour un atelier de plus en plus à la mode et qui est loin d'être réservé aux grands-mamans ! Apprenez les bases du tricot, afin de créer un foulard pour vous !

Matériel : apporter deux pelotes de laine.

Inscriptions : en ligne au www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca ou en personne au centre communautaire. La carte du citoyen valide est obligatoire.

OFFRES D'EMPLOIS D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est à la recherche d'étudiantes et d'étudiants dynamiques désireux de se joindre à son équipe pour la saison estivale 2017.

Voici les postes à combler :

- Chef moniteur
- Chef sauveteur (plage)
- Assistant chef sauveteur (plage)

Date limite pour déposer votre candidature pour ces postes : 12 février.

- Moniteur
- Moniteur-accompagnateur
- Sauveteur national (plage)
- Étudiant au service de l'entretien du territoire

Date limite pour déposer votre candidature pour ces postes : 26 février.

Pour obtenir plus de détails sur les tâches et les exigences demandées, consultez le site municipal au www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

Les candidats retenus pour le camp d'été devront suivre une formation en animation et une formation en premiers soins obligatoires qui auront lieu au début du mois de juin (10, 16, 17 et 18 juin 2017 – dates sujettes à changement).

Si l'un des postes offerts vous intéresse, soumettez votre candidature, **en mentionnant le poste désiré,** par courriel, à rh@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour une entrevue.

MONITEUR EN SÉCURITÉ AQUATIQUE

Le Service des loisirs et de la vie communautaire est à la recherche de moniteurs aquatiques pour offrir les cours de natation cet été à la plage.

Pour obtenir plus de détails, communiquez avec Jacynthe Dubé par téléphone au 450 472-7310, poste 126, ou par courriel à j.dube@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

RECHERCHÉ

Professeur d'informatique

Le Service des loisirs et de la vie communautaire est à la recherche d'un professeur d'informatique pour offrir les cours d'initiation à la tablette électronique.

Pour plus de détails, veuillez communiquer avec Jacynthe Dubé au 450 472-7310, poste 126 ou par courriel au j.dube@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

ABRIS TEMPORAIRES

La Ville ne sera responsable d'aucun dommage causé aux abris d'auto temporaires par sa machinerie et ses employés au cours de travaux d'entretien des rues si ces abris ne sont pas érigés conformément à la réglementation municipale applicable.

COUPE D'ARBRES

Il est interdit de couper un arbre qui se trouve sur votre terrain sans vous procurer au préalable un certificat d'autorisation (au coût de 10 $) auprès du Service de l'urbanisme.

Le règlement relatif à la protection et à la plantation d'arbres prévoit des dispositions pénales pour ceux qui abattent un arbre sans certificat d'autorisation. Les contrevenants pourraient être passibles d'une amende de 500 $ à 5 000 $. Il est également interdit, en tout temps, d'abattre un arbre qui se trouve sur un terrain appartenant à la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

UTILISATION DE L'EMPRISE DE RUE À DES FINS PERSONNELLES

Les services municipaux ont remarqué que plusieurs citoyens utilisent une partie de l'emprise de rue à des fins personnelles, par exemple pour y installer une clôture, pour aménager l'espace en utilisant des blocs de béton ou des pierres décoratives, pour stationner des voitures ou pour planter des arbres.

Concrètement, l'emprise de rue est l'espace dans lequel se trouvent les voies de circulation asphaltées, ainsi qu'un espace généralement gazonné de part et d'autre de la voie publique.

Selon le règlement de zonage en vigueur, une emprise de rue se définit comme étant « une superficie de terrain réservée à l'implantation d'une voie de circulation ». Cet espace sert principalement à l'installation de services publics, tels que les bornes d'incendie, l'éclairage, la signalisation routière et, dans certains cas, les installations d'Hydro-Québec, de Vidéotron et de Bell.

Lorsqu'un citoyen empiète sur l'emprise de rue, le risque de bris d'équipement de la Ville et des installations souterraines est accru, sans oublier que cela restreint l'accès à cette portion de terrain, qui demeure une propriété municipale.

L'emprise de rue doit rester libre de tout obstacle en tout temps.

Pour valider la limite de l'emprise de rue, les résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac sont invités à consulter leur certificat de localisation. Ce dernier indique avec précision la distance entre le mur d'une propriété et la limite de l'emprise (limite de terrain).

N'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme pour toute question à ce sujet en composant le 450 472-7310, postes 122 ou 212.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Vous prévoyez rénover, agrandir, faire un ajout à votre propriété ou encore installer une piscine ou un cabanon ? N'oubliez pas que la majorité des travaux nécessitent un permis. Informez-vous auprès du Service de l'urbanisme. Les inspecteurs des bâtiments pourront vous renseigner sur la réglementation en vigueur et sur les documents à fournir, ce qui facilitera le traitement de votre demande.

Pour obtenir de l'information, contactez le Service de l'urbanisme, au 450 472-7310, postes 122 ou 212, ou écrivez-nous un courriel à urbanisme@ville.sainte-marthe-surle-lac.qc.ca.

Soyez vigilants !

SÉCURITÉ SUR LA GLACE

Chaque hiver, plusieurs événements tragiques se produisent sur nos plans d'eau glacés lors de la pratique d'activités sportives et récréatives. Votre Service de police vous lance un appel à la vigilance : avant de circuler sur un plan d'eau, assurez-vous qu'il est suffisamment gelé. Pour ce faire, il est primordial de mesurer l'épaisseur de la glace à différents endroits afin de vérifier qu'elle supportera votre poids, celui de votre équipement et celui de votre moyen de transport.

La Société de sauvetage recommande que l'épaisseur de la glace soit d'au moins 10 cm (4 pouces) pour qu'une personne puisse y marcher, y pêcher ou y faire du ski de randonnée. Afin d'éviter de malheureux accidents, il est conseillé de pratiquer vos activités sur glace seulement dans les secteurs ayant été testés par les professionnels responsables de vérifier l'épaisseur de la glace. D'ailleurs, prenez note que la glace est habituellement classée en fonction de sa couleur, la glace bleue transparente étant la plus résistante.

Christopher Harding, agent sociocommunautaire, relationniste médias
Régie de police du Lac des Deux-Montagnes
450 473-4686, poste 256
charding@rpldm.ca

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

LES POMPIERS AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

Pour la 19e année consécutive, la Fraternité des pompiers et le personnel administratif du Service de Sécurité incendie intermunicipal Deux-Montagnes/Sainte-Marthe-sur-le-Lac ont tenu, le 3 décembre dernier, leur barrage routier annuel.

Grâce à tous ceux qui ont généreusement donné malgré ce temps de l'année hautement sollicité, nous avons pu recueillir la formidable somme de 10 100 $! Ces 19 années, la Fraternité des pompiers a amassé plus de 200 000 $ en dons distribués dans notre communauté.

Les Chevaliers de Colomb de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et Dépannage Saint-Agapit de Deux-Montagnes ont chacun reçu 5 050 $. Cet argent a permis d'aider un grand nombre de familles dans le besoin de la région.

Tout au long de l'année, si vous souhaitez aider, vous pouvez contacter ces deux organismes qui recevront vos dons avec grand plaisir :

- Chevaliers de Colomb, Sainte-Marthe-sur-le-Lac : 450 491-7453
- Centre Dépannage Saint-Agapit, Deux-Montagnes : 450 473-7450

Un immense merci à nos bénévoles ainsi qu'à tous les donateurs de leur grande générosité ! Vous avez contribué à améliorer les fêtes de certains de nos concitoyens en 2016 !

De la part de votre Service de Sécurité Incendie : **bonne année 2017 !**

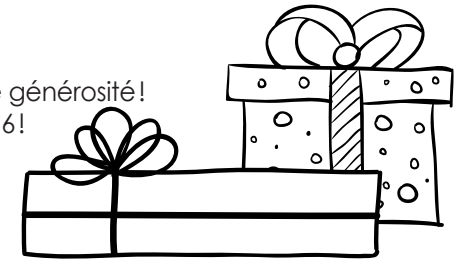

CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT LAURENTIDES

DEUX TITRES MENSUELS PERSONNALISÉS

Saviez-vous que, depuis plusieurs années, le CITL offre aux gens de 65 ans et plus, ainsi qu'aux étudiants à temps plein de 6 à 25 ans, des titres mensuels personnalisés ? Alors que le premier groupe peut se procurer la Passe-Atout, le deuxième peut profiter de la Passe-Temps.

La Passe-Atout permet des déplacements illimités sur tout le réseau du CITL, et ce, pour seulement 23,50 $ par mois. La différence est de taille avec le titre mensuel régulier, dont le coût est de 111,75 $.

Pour ce qui est de la Passe-Temps, elle vise plus particulièrement les jeunes du secondaire. En effet, pour seulement 16,75 $ par mois, ce titre couvre les déplacements après 18 h et durant les fins de semaine et les jours fériés, de même que ceux pendant la semaine de relâche de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles.

Pour profiter de ces titres mensuels, vous devez être détenteurs de la carte OPUS avec photo.

Informations

450 433-7873

http://www.citl.qc.ca/nous-joindre/

Résultats du tirage-voyage des Optimistes

Tirage novembre 2017

Gagnant du crédit voyage de 2700$ pour 2, direction Paris: Philippe Ménard, vendu par Daniel Lévesque

Gagnante du montant de 120$: Vanessa Van-Lippeulde, vendu par Daniel Lévesque

Tirage décembre 2017

Gagnant du crédit voyage de 2500$ pour 2, direction Roatan: Linda Strasbourg, vendu par Yves Ménard

Gagnante du montant de 120$: Johanne Lajeunesse, vendu par Jean-Guy Lajeunesse

Bas de Noël

Les 21 et 22 décembre dernier, le Club optimiste a remis deux bas de Noël géants à chacune des trois écoles primaires de la ville pour animer la journée d'activités organisée par l'ensemble du personnel et les bénévoles présents.

Danse de l'amitié

Une nouvelle année commence et, avec elle, nos activités reprennent. La session a commencé le 16 janvier, mais il n'est pas trop tard pour profiter des cours de danse en ligne donnés au centre communautaire le lundi matin, de 9 h à 11 h 30 (pour le niveau débutant) ou de 12 h 45 à 15 h (pour le niveau intermédiaire/avancé) ou encore de 19 h à 21 h. Les cours sont donnés par Diane Degré, diplômée de l'APDEL. La session coûte 60$ pour 15 cours très intéressants et amusants.

Une fois par mois, nous organisons une soirée thématique. Bientôt, nous fêterons la Saint-Valentin et le rouge sera à l'honneur. Nous vous invitons à sortir vos vêtements enflammés et à vous joindre à nous pour célébrer cette fête des amoureux. Une soirée aura lieu le 25 février au centre communautaire dès 19 h 30. Un vestiaire et des rafraîchissements seront disponibles. La carte du citoyen n'est pas requise, alors invitez vos amis et venez danser avec nous jusqu'à 23 h.

La prochaine soirée aura lieu le 25 mars. Le 12 avril prochain, soirée à la cabane à sucre Constantin organisée par Jacqueline Damico (450 491-4775). Plaisir assuré lors de ces soirées! À inscrire à votre agenda!

Venez nous rencontrer et vous faire de nouveaux amis tout en faisant de l'exercice! Faire bouger notre corps endormi par le froid! C'est un rendez-vous!

Pour obtenir plus de renseignements: Jean-Claude Lecour au 450 473-8247 ou Louise Damico au 450 623-0241.

Centre Marie Eve

Le comptoir familial du Centre Marie Eve sera à Sainte-Marthe-sur-le-Lac cet hiver! Venez nous rencontrer au Pavillon jeunesse de 10 h à 14 h les samedis 11 février et 11 mars prochains.

Vente de surplus de dons (vêtements pour toute la famille, articles de maison, jouets).

Argent au comptant seulement.

Les profits sont investis dans le service aux mères.

Pour information: www.centremarieeve.ca ou facebook.com/comptoircme ou 450 491-1494

Cercle de Fermières

Nous sommes au beau milieu de ce qui nous caractérise, la neige, le froid, les joues rouges, et en même temps, nous aimons nous retrouver au chaud dans notre maison. C'est dans ces moments que nous mettons en pratique ce que nous apprenons aux Fermières, soit le tricot, le crochet, la broderie et tellement plus, tout en nous rappelant les bons moments passés au local avec ces femmes qui partagent nos idées et nos intérêts.

Nous nous réunissons au local, 99, rue de la Mairie, les lundi et mercredi de 13 h à 15 h et de 18 h 30 à 21 h, pour apprendre de nouvelles techniques et activités, et avoir le plaisir de partager! Aucune obligation d'être présente à toutes les rencontres. L'inscription au Cercle est de 25$ par année et donne droit aux cinq publications annuelles de la revue *L'Actuelle*. Tous les ateliers sont gratuits. Nous faisons des sorties de filles, aimons socialiser et le bénévolat, de même que l'aide aux plus démunis. Nous collaborons activement avec les organismes marthelaquois. Si vous cherchez une activité intéressante pour fuir l'isolement si nocif, venez nous voir, nous vous attendons et anticipons le plaisir de vous rencontrer.

Renseignements: Rose Marie Oudin, 450 598-6045

Matinées mères-enfants Deux-Montagnes

L'organisme Les matinées mères-enfants de Deux-Montagnes est un groupe de mamans qui se rencontrent chaque vendredi matin, de 9 h à 11 h 30, à la Maison des citoyens de Deux-Montagnes (202, rue Henri-Dunant) pour une petite pause. Les mamans, accompagnées de leurs poupons, participent à une variété d'activités (brunch, bricolage, cuisine, causerie, activité sportive, conférence). Une halte-garderie est offerte pour les enfants de 9 mois et plus.

La session d'hiver se termine le 7 avril. Celle du printemps 2017 commencera le 21 avril. Il est possible de s'inscrire à tout moment pour le reste de la session ou à la carte (12$ incluant la halte-garderie).

Pour obtenir de plus amples informations: matineesme@gmail.com ou www.facebook.com/MatineesME

Danse en coeur

Dansons ensemble pour un avenir plus sain! Danse en cœur souhaite promouvoir les bienfaits physiques, mentaux ou sociaux de la danse. Soyez les bienvenus dans nos cours, nos soirées et au souper de fin de session. Nous pouvons vous offrir la motivation qu'il faut pour être plus actifs et contribuer ainsi à une meilleure santé globale. Nous vous attendons en très grand nombre!

Saison hivernale

Venez vous joindre à nous lors de nos cours de la session hivernale au centre communautaire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 pour le niveau intermédiaire, ou de 12 h 45 à 15 h pour le niveau débutant, jusqu'au 19 avril prochain. Pour suivre les cours, vous devez vous procurer la carte de citoyen de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Par ailleurs, les cours du soir de niveau débutant se tiennent de 18h 45 à 20h et de niveau intermédiaire, de 20h à 21h 30 à la Légion 141 Grand-Moulin de Deux-Montagnes. Il n'est pas nécessaire d'avoir la carte du citoyen pour y participer.

Nos soirées

Nos soirées de danse se tiendront les 18 février et 18 mars au centre communautaire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Vous pourrez vous procurer votre billet sur place. La carte de citoyen n'est pas requise pour les soirées.

Souper de fin de session

Notre souper de fin de session se tiendra le 29 avril. Nous vous invitons à réserver votre table le plus tôt possible en achetant votre billet dès qu'ils seront en vente, car les places sont limitées. La carte de citoyen n'est pas requise.

Tous les cours et les soirées sont animés par Lyne Lefebvre et son équipe.

Joignez-vous à nous pour vivre des moments mémorables!

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Francine Turcotte, au 450 623-0786 ou Colette Le Compte, au 450 491-5774 ou www.danseencoeur.ca.

Vous pouvez également nous faire parvenir un courriel à danseencoeur@videotron.ca.

Le Corps de Cadet de la Ligue Navale du Canada

Le HMCS 107 Deux-Montagnes et son équipage vous invitent à son souper Meurtre et Mystère au profit du Corps de cadets de la Ligue navale de Deux-Montagnes le 8 avril prochain dès 17 h. L'événement aura lieu:

Salle des Vétérans
41, chemin du Grand Moulin
Deux-Montagnes

Coût: 25$/personne (12 ans et plus)

Un meurtre a eu lieu à bord du HMCS, venez découvrir qui est le meurtrier. Rire garanti!

Pour information: CCLN Deux-Montagnes

Isabelle Paquette
Membre du conseil d'administration
isasunshine23@hotmail.com

Clément Jolicoeur
Commandant
clementjolicoeur@hotmail.com

Prisme

S'outiller en matière de dépendances

L'organisme Prisme a mis sur pied un programme de prévention des dépendances et de promotion de la santé. L'organisme œuvre dans les écoles de la MRC de Deux-Montagnes et de Mirabel-Sud depuis 1986.

Afin d'outiller les proches des enfants, l'équipe de Prisme a mis sur pied des formations pour les aider à interagir avec les jeunes avant leur adolescence. En effet, l'adolescence est associée à une période d'exploration et de curiosité, où les amis prendront énormément de place, pouvant influencer l'adolescent vers la consommation. Il est donc important d'avoir les ressources pour y faire face. Selon votre demande, nous offrons des formations de soir (parents).

Formation offerte aux parents (3 heures)

Horaire: Lundi au jeudi selon les inscriptions (minimum 10 personnes).

Coût: 20$ par personne. Pour les membres du personnel scolaire, à voir avec la direction lors des journées pédagogiques.

Public cible: adulte/parent.

Pour s'inscrire: Si les cours vous intéressent, vous pouvez nous envoyer un courriel à organisme.prisme@hotmail.com ou nous téléphoner au 450 491-3670. Le programme est offert à tous, qu'il s'agisse d'un membre du personnel scolaire ou tout simplement d'adultes ou de parents d'élèves. Vous êtes tous les bienvenus.

Voici un aperçu du contenu de la formation

La formation vise à outiller les participants en leur transmettant des notions de base en matière de dépendances:

- Transmission d'informations de base sur les effets et les conséquences de plusieurs psychotropes. Les sujets abordés: les définitions de drogue/psychotrope, les trois catégories (dépresseurs, stimulants, perturbateurs), la formule psychologique (E=SIC) et la théorie des dépresseurs.
- Notions de plaisir et de récupération. Définition des cinq types de plaisir, l'effet élastique, la courbe de consommation, la gestion expérientielle, les ressemblances et les différences entre plaisir avec ou sans drogue ainsi que la sensibilisation et la désensibilisation.
- Cycle de l'assuétude. Il sera ensuite plus facile de comprendre la notion de cercle vicieux dans les prises de décision. Les participants seront également informés sur quelques notions juridiques en la matière.
- Renseignements donnés sur les ressources et les organismes existants en matière de dépendance.

L'équipe de Prisme vous remercie! N'hésitez pas à communiquer avec nous!

POUR NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone 450 472-7310
Cabinet de la mairesse .....poste 144
Direction générale .....poste 144
Service du greffe .....poste 120
Service des communications
et relations avec les citoyens .....poste 109
Service de l'urbanisme .....poste 120
Service des taxes .....poste 100

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
3003, chemin d'Oka, local 103
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone 450 472-7310
.....poste 101

CENTRE COMMUNAUTAIRE
99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone 450 472-7310
Service des loisirs et
de la vie communautaire .....poste 145
Service des arts et de la culture ...poste 145

GARAGE MUNICIPAL
Service des travaux publics et
de l'entretien du territoire
Service du génie et d'aménagement
du territoire
2960, boulevard des Promenades
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone 450 472-7310
.....poste 111

POLICE RÉGIONALE.....450 473-4686
SERVICE DES INCENDIES.....450 473-2730
URGENCES.....911

Responsable du bulletin : Me Sonia Paulus, mairesse
Rédaction des textes et coordination : Janik Juneau et Karine Côté, responsables des communications et des relations avec les citoyens
Mise en page et infographie :
Communications Studiogrif
Impression : Imprimerie L'Empreinte inc.
Distribution : Société canadienne des postes
Tirage : 7 000 exemplaires
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Vision sur le Lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les événements qui se tiennent dans leur ville. Elle est distribuée gratuitement, au moins six fois par année, dans tous les foyers marthelacquois.

PROCHAINE PARUTION : AVRIL 2017

Information
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0